

Rapports de rémunération

- 1 Présentation des organes de gestion** p.158
- 2 Rapport du Comité de rémunération d'ORES Assets** p.160
- 3 Rapport du Comité de nomination et de rémunération d'ORES** p.161
- 4 Rapport du Conseil d'administration d'ORES Assets** p.163
- 5 Rapport du Conseil d'administration d'ORES** p.166

En raison de la gouvernance commune instaurée en ORES Assets et ORES ainsi que par transparence, étant donné que les mandats sont exercés à titre gratuit au sein d'ORES Assets et rémunérés au sein d'ORES (dans le respect du prescrit du Code de la Démocratie Locale et de la Délocalisation - CDLD), le présent rapport publie les présentations des organes de gestion ainsi que les rapports de rémunération d'ORES Assets et ORES.

Étant donné l'équivalence des exigences reprises aux articles L1523-17 et L6421-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Délocalisation (CDLD) à celles imposées par l'article 3:12 § 1er 9° du Code des sociétés et associations, le présent rapport est établi afin de remplir les obligations prévues tant dans le CDLD que dans le Code des sociétés et des associations.

1 Présentation des organes de gestion

ORES Assets

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est l'organe de décision de la société, sauf pour les matières réservées à l'Assemblée générale par la loi, le décret ou les statuts. Son objectif premier est d'assurer le succès à long terme de la société dans le respect, d'une part, des intérêts de toutes les tierces parties prenantes essentielles à la réalisation de cet objectif, à savoir les associés, les clients, les fournisseurs et les autres créanciers, et, d'autre part, des obligations de service public qu'elle assume. Dans cette optique, le Conseil d'administration identifie les défis stratégiques et les risques auxquels la société est confrontée, définit les valeurs de la société, sa stratégie, le niveau de risques qu'elle accepte de prendre ainsi que ses politiques clés, et contrôle la marche des affaires. L'intercommunale ORES Assets et sa filiale ORES sont dotées d'un Conseil d'administration « miroir ».

Conformément à l'article L1523-15 du CDLD, modalisé à l'article 14 des statuts ORES Assets, le Conseil d'administration est composé de vingt membres de sexe différent dont treize membres (2/3) représentent les associés communaux et doivent, à ce titre, être des mandataires communaux. Les sept autres représentent les IPF et peuvent être des mandataires communaux (ou pas).

Les membres du Conseil d'administration sont répartis :

- politiquement (sur la base d'une double proportionnelle visée à l'article 14 des statuts d'ORES Asset à savoir la clé d'Hondt sur neuf mandats et la clé d'Hondt pondérée sur les onze restants);
- géographiquement (au prorata des points de fourniture tel que celui-ci est disponible au moment de élections communales).

Par ailleurs, conformément au CDLD, des membres du Conseil d'administration d'ORES Assets siègent dans des comités de gestion et de contrôle de la société – émanation du Conseil d'administration – que sont le Comité de rémunération et le Comité d'audit. Ils sont tous deux constitués selon le principe de Comité « miroir » entre ORES Assets et ORES.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Le Comité de rémunération a pour mission d'émettre des recommandations en matière de rémunération des mandataires à l'Assemblée générale et de lui faire rapport de la pertinence de ces dernières par une évaluation annuelle de la justification des modalités de rémunération.

COMITÉ D'AUDIT

Il est composé de cinq administrateurs assurant les missions de contrôle et de surveillance des comptes statutaires et consolidés mais également sur les aspects de l'information financière, du contrôle interne et de la gestion des risques.

ORES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration est l'organe de décision de la société, sauf pour les matières réservées à l'Assemblée générale par la loi, le décret ou les statuts. Son objectif premier est d'assurer le succès à long terme de la société dans le respect des intérêts de toutes les tierces parties prenantes essentielles à la réalisation de cet objectif, à savoir les actionnaires, le personnel, les clients, les fournisseurs et les autres créanciers. Dans cette optique, le Conseil d'administration identifie les défis stratégiques et les risques auxquels la société est confrontée; définit les valeurs de la société, sa stratégie, le niveau de risques qu'elle accepte de prendre ainsi que ses politiques-clés; et contrôle la marche des affaires de l'entreprise.

Étant donné la gouvernance commune entre ORES Assets et ORES et en application de l'article 14 des statuts d'ORES, la composition de cet organe est réalisée sur proposition d'ORES Assets et en miroir de son propre Conseil d'administration.

Par ailleurs, des membres du Conseil d'administration siègent dans des comités de gestion et de contrôle de la société – émanation du Conseil d'administration – que sont le Bureau exécutif, le Comité de nomination et de rémunération et le Comité d'audit.

BUREAU EXÉCUTIF

Ce Comité est chargé de préparer les décisions du Conseil d'administration sur toute matière relative aux tâches stratégiques et confidentielles énoncées dans la législation wallonne relative aux gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et/ou de gaz naturel. Le Bureau exécutif d'ORES compte cinq membres.

COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

Les principes et les règles de rémunération accordées aux administrateurs de l'entreprise, aux membres des différents comités de gestion et de contrôle, ainsi qu'aux fonctions dirigeantes de la société, sont fixés par le Comité de nomination et de rémunération d'ORES. Constitué selon le principe du Comité «miroir» entre ORES Assets et ORES, ce Comité compte cinq membres.

COMITÉ D'AUDIT

Sa mission est d'assister le Conseil d'administration en lui fournissant des avis à propos des comptes de la société mais également sur le système de contrôle interne, le programme d'audit interne, les conclusions et les recommandations formulées par cet audit interne dans les rapports. Le Comité d'audit est composé de cinq administrateurs. Il est institué selon le principe du Comité «miroir» entre ORES Assets et ORES.

COMITÉ DE DIRECTION

La direction de l'entreprise est confiée au Comité de direction. Il est composé de huit membres, en ce compris son Président.

2 Rapport du Comité de rémunération d'ORES Assets

ORES Assets - Rapport annuel du Comité de rémunération - relatif à l'évaluation de la pertinence des rémunérations versées aux mandataires de l'intercommunale en 2024.

Remarque préalable :

Le présent rapport est établi par le Comité de rémunération et proposé à l'approbation du Conseil d'administration d'ORES Assets conformément aux prescrits de l'article 19.6 des statuts de l'intercommunale et de l'article L1523-17, §2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Il a pour objet d'évaluer la pertinence des rémunérations versées aux mandataires de l'intercommunale en 2024. Le relevé individuel des présences des mandataires fera partie intégrante du rapport que rédigera le Conseil d'administration en application de l'article L6421-1 du CDLD – rapport de rémunération consolidé avec ORES sc.

Evaluation de la pertinence de la non-rémunération des mandats exercés au sein d'ORES Assets :

Le Comité de rémunération relève qu'ainsi que décidé par l'Assemblée générale du 22 juin 2017 et confirmé par délibérations des 28 juin 2018 et 29 mai 2019, tous les mandats en ORES Assets sont exercés à titre gratuit, étant entendu que les mêmes personnes composent le Conseil d'administration d'ORES sc et sont rémunérées dans le cadre de ce mandat selon les limites et prescriptions du CDLD en la matière.

Il en est de même pour l'exercice des mandats dans le cadre des Comités constitués au sein du Conseil.

Conclusions du Comité de rémunération

Le Comité de rémunération, réuni en séance du 19 février 2025, constate que les modalités de rémunération reprises ci-avant sont la stricte application des délibérations susmentionnées prises en Assemblée générale - compétente en la matière -.

Il constate également que la gratuité des mandats au sein d'ORES Assets, relevant des règles de gouvernance commune à ORES Assets et ORES sc reste pertinente et qu'en conséquence, le Comité n'émet pas de recommandation à l'Assemblée générale en vue de quelque modification de la rémunération des mandats au sein d'ORES Assets.

Fait en séance du 19 février 2025.


Rosalia TUDISCA
Secrétaire


Lucia RUSSO
Présidente

3 Rapport du Comité de nomination et de rémunération d'ORES

ORES - Rapport annuel du Comité de nomination et de rémunération relatif à l'évaluation de la pertinence des rémunérations versées aux mandataires en 2024.

Remarque préalable :

Le présent rapport est établi par le Comité de nomination et de rémunération et proposé à l'approbation du Conseil d'administration d'ORES conformément au prescrit de l'article L 1523-17, §2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Il a pour objet d'évaluer la pertinence des rémunérations versées aux mandataires d'ORES en 2024. Le relevé individuel des présences des mandataires et de leurs rémunérations fera partie intégrante du rapport que rédigera le Conseil d'administration en application de l'article L6421-1 du CDLD – rapport de rémunération consolidé avec ORES Assets.

Evaluation de la pertinence des rémunérations des mandats exercés au sein d'ORES en 2024

Les modalités de rémunération des mandats ont été ventilées comme suit :

- i. Modalités des rémunérations du mandat d'administrateur (Président, Vice-président et membre du Conseil d'administration) :

Fonction	Montant (brut) de la rémunération	Fréquence de paiement de la rémunération
Président du Conseil d'administration	Indemnité annuelle de 19.997,14 € (indice 138,01)	Mensuelle (rémunération + frais km*)
Vice-président du Conseil d'administration	Indemnité annuelle de 14.997,85 € (indice 138,01)	Mensuelle (rémunération + frais km*)
Membre du Conseil d'administration	jeton de présence de 125 € (indice 138,01).	Semestrielle (jeton de présence + frais km*)

(*) 0,35 €/km et indexé selon les prescriptions du SPF Finance

À noter que la clause d'assiduité applicable aux rémunérations du mandat de Président et de Vice-président – adoptée par délibération de l'Assemblée générale du 14 décembre 2023 prévoit que la rétribution mensuelle brute est attribuée aux Président et Vice-Président à concurrence de 100% si le mandataire précité est présent à 100% des séances des organes de gestion du mois. Dans le cas contraire, la rétribution mensuelle brute est versée au prorata des présences aux séances du mois.

- ii. Modalités des rémunérations des mandats des Comités :

Fonction	Montant (brut) de la rémunération	Fréquence de paiement de la rémunération
Président du Comité	jeton de présence de 180 € (indice 138,01)	Semestrielle (jeton de présence + frais km*)
Membre du Comité	jeton de présence de 125 € (indice 138,01).	Semestrielle (jeton de présence + frais km**)

(*) un défraiement kilométrique est accordé aux mandataires à hauteur de 0,35 €/km et indexé selon les prescriptions du SPF Finance.

Conclusions du Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération constate que les modalités des rémunérations versées en 2024 sont la stricte application des délibérations prises en Assemblée générale -compétente en la matière- des 29 mai 2019 et du 14 décembre 2023.

À noter qu'en séance du 28 avril 2021, le Comité de nomination et de rémunération a pris connaissance de l'avis du SPW du 2 avril 2021 quant à leur lecture faite de la disposition de l'article L5311-1, §12 du CDLD relative à la rémunération du jeton alloué à la Présidence du Comité d'audit.

Face à l'évolution de l'interprétation des dispositions de l'article L 5311-1 du CDLD spécialement sur la portée des principes applicables à la présidence des comités restreints de gestion, le Comité de nomination et de rémunération a rappelé sa volonté ferme de respecter la légalité et les règles de gouvernance du CDLD et a mandaté ORES afin de prendre toute disposition utile au niveau des autorités administratives compétentes pour clarifier ce point.

C'est ainsi qu'ORES a interrogé l'Union des Villes et Communes de Wallonie ainsi que le Ministre des Pouvoirs locaux pour clarifier la question et a reçu la recommandation de son Comité de nomination et de rémunération de s'aligner au besoin dans le cadre d'une prochaine Assemblée générale ; la gouvernance restant un souci permanent et évolutif d'ORES.

En conséquence, le Comité de nomination et de rémunération réitère la recommandation de respecter les modalités de rémunération effectivement applicables à la présidence des comités restreints de gestion.

Sous la réserve d'une position à recevoir du Ministre des Pouvoirs Locaux quant à une interprétation à devoir retenir de l'article L 5311-1 du CDLD en ce qui concerne la présidence des comités restreints de gestion, les modalités actuellement applicables et rappelées ci-avant sont maintenues.

Fait en séance du 19 février 2025.



Rosalia TUDISCA
Secrétaire



Lucia RUSSO
Présidente

4 Rapport du Conseil d'administration d'ORES Assets

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0543.696.579
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	ORES Assets
Période de reporting	2024

	Nombre de réunions
Assemblée générale	02
Conseil d'administration	10
Comité de rémunération	01
Comité d'Audit	03

Membres du Conseil d'administration

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président du Conseil d'administration	DE VOS Karl	Conformément à la délibération de l'Assemblée générale du 29 mai 2019, tous les mandats en ORES Assets sont exercés à titre gratuit, étant entendu que les mêmes personnes composent le Conseil d'administration d'ORES et sont rémunérées dans le cadre de ce mandat selon les limites et les prescriptions du CDLD en la matière.			Néant	100 %
Vice-président du Conseil d'administration	BINON Yves (1)				Néant	100 %
Vice-présidente du Conseil d'administration	LEROY Natacha (2)				Néant	100 %
Administrateur	BELLEFLAMME Elodie				Néant	90 %
Administrateur- membre du Comité d'audit	BULTOT Claude				Néant	85 %
Administrateur- Présidente du Comité d'audit	BURNET Anne-Caroline (3)				Néant	82 %
Administrateur	de BEER de LAER Hadelin				Néant	100 %
Administrateur- membre du Comité de rémunération	DELLICOUR Jean-Pol				Néant	100 %
Administrateur- membre du Comité de rémunération	DEMANET Nathalie				Néant	64 %
Administrateur- membre du Comité d'audit	DUTHY André				Néant	92 %
Administrateur- membre du Comité de rémunération	FAYT Christian				Néant	82 %
Administrateur	FRANCEUS Michel (4)				Néant	0 %
Administrateur	GILLIS Alain				Néant	90 %
Administrateur	HARDY Cerise				Néant	80 %
Administrateur	MAITREJEAN Camille				Néant	90 %
Administrateur	MELLOUK Mohammed Amine				Néant	70 %
Administrateur- Président du Comité d'audit	MOSSERAY Jean-Luc (5)				Néant	100 %
Administrateur	PIERMAN Thomas				Néant	100 %
Administrateur - membre du Comité de rémunération	PITZ Mario				Néant	91 %
Administrateur	RADIKOV Jorj (6)				Néant	29 %
Administrateur- Présidente du Comité de rémunération	RUSSO Lucia (7)				Néant	100 %

Administrateur- Présidente du Comité de rémunération	STAQUET Danièle (8)	Néant	100 %
Administrateur- membre du Comité d'audit	VAN HOUT Florence	Néant	92 %
Administrateur- membre du Comité d'audit	VITULANO Maria	Néant	85 %
Total général	24		

(1) Monsieur Yves BINON a démissionné de son mandat au 02 décembre 2024.

(2) Madame Natacha LEROY a été cooptée par le Conseil d'administration pour pallier à la vacance du mandat de Monsieur BINON. Son mandat a pris cours à la date du 03 décembre 2024. Elle a été désignée vice-présidente du Conseil d'administration à la date du 11 décembre 2024.

(3) Madame Anne-Caroline BURNET a démissionné de son mandat d'administrateur au 25 novembre 2024.

(4) Monsieur Michel FRANCEUS a démissionné de son mandat d'administrateur au 29 janvier 2024.

(5) Monsieur Jean-Luc MOSSERAY a été coopté par le Conseil d'administration pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur suite à la démission de Madame Anne-Caroline BURNET. Son mandat a pris cours le 26 novembre 2024.

(6) Monsieur Jorj RADIKOV a été coopté par le Conseil d'administration pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur suite à la démission de Monsieur Michel FRANCEUS. Son mandat a pris cours le 21 mars 2024.

(7) Madame Lucia RUSSO a été cooptée par le Conseil d'administration pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur pour pallier à la vacance du mandat de Madame Danièle STAQUET. Son mandat a pris cours le 03 décembre 2024.

(8) Madame Danièle STAQUET a démissionné de son mandat d'administrateur au 02 décembre 2024.

Titulaires de fonction de direction

Fonction ⁹	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute ¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute ¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local			Néant	
Directeur x				
Directeur ...				
Sous-directeur				
Sous-directeur				
...				
Autre ...				
Total rémunérations				

ORES Assets n'a pas de personnel et donc pas de fonction dirigeante.
L'exploitation journalière et opérationnelle d'ORES Assets est confiée statutairement à sa filiale ORES en vertu de l'article 16§1 du décret électricité et article 17, § 1 du Décret Gaz.

Annexes :

- [Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion](#)
- [Annexe 2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président et Vice-Président des personnes morales ou des associations de fait, ainsi que leur justification pour chaque mois](#)

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluable en argent.

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion

ORES Assets - Organe de gestion 1 : Conseil d'administration

Fonction	Nom - Prénom	CA 24/01/2024	CA 21/02/2024	CA 20/03/2024	CA 24/04/2024	CA 22/05/2024	CA 19/06/2024	CA 18/09/2024	CA 09/10/2024	CA 20/11/2024	CA 11/12/2024	Taux de participation total - %	
Président	DE VOS Karl	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	10/10	100%
Vice-président	BINON Yves	V	V	V	V	V	V	V	V	V		9/9	100%
Administrateurs	BELLEFLAMME Elodie	V	0	V	V	V	V	V	V	V	V	9/10	90%
	BULTOT Claude	V	V	V	V	V	0	V	V	V	V	9/10	90%
	BURNET Anne-Caroline	0	V	V	V	0	V	V	V	V		7/9	78%
	de BEER de LAER Hadelin	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	10/10	100%
	DELLICOUR Jean-Pol	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	10/10	100%
	DEMANET Nathalie	0	V	0	V	V	V	V	V	0	V	7/10	70%
	DUTHY André	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	10/10	100%
	FAYT Christian	V	V	0	V	V	V	V	V	V	V	9/10	90%
	FRANCEUS Michel	0										0/1	0%
	GILLIS Alain	V	V	V	V	0	V	V	V	V	V	9/10	90%
	HARDY Cerise	V	V	V	V	V	0	0	V	V	V	8/10	80%
	LEROY Natacha										V	1/1	100%
	MAITREJEAN Camille	V	V	V	V	V	0	V	V	V	V	9/10	90%
	MELLOUK Mohammed Amine	V	0	V	0	V	V	V	V	V	0	7/10	70%
	MOSSERAY Jean-Luc										V	1/1	100%
	PIERMAN Thomas	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	10/10	100%
	PITZ Mario	V	V	V	V	V	V	0	V	V	V	9/10	90%
	RADIKOV Jorj				V	V	0	0	0	0	0	2/7	29%
	RUSSO Lucia										V	1/1	100%
	STAQUET Danièle	V	V	V	V	V	V	V	V	V		9/9	100%
	VAN HOUT Florence	V	V	V	V	V	V	0	V	V	V	9/10	90%
	VITULANO Maria	V	V	0	V	V	0	V	V	V	V	8/10	80%

ORES Assets - Organe de gestion 2 : Comité de Rémunération

Fonction	Nom - Prénom	CREM 20/03/2024	Taux de participation total - %	
Présidente	STAQUET Danièle	V	1/1	100%
Membres	DELLICOUR Jean-Pol	V	1/1	100%
	DEMANET Nathalie	0	0/1	0%
	FAYT Christian	0	0/1	0%
	PITZ Mario	V	1/1	100%

ORES Assets - Organe de gestion 3 : Comité d'audit

Fonction	Nom - Prénom	CAud 17/04/2024	CAud 02/10/2024	CAud 04/12/2024	Taux de participation total - %	
Présidente	BURNET Anne-Caroline	V	V		2/2	100%
Membres	BULTOT Claude	V	0	V	2/3	67%
	DUTHY André	V	V	0	2/3	67%
	VAN HOUT Florence	V	V	V	3/3	100%
	VITULANO Maria	V	V	V	3/3	100%

Annexe 2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président et Vice-Président des personnes morales ou des associations de fait, ainsi que leur justification pour chaque mois

Néant : conformément à la délibération de l'Assemblée générale du 29 mai 2019, tous les mandats en ORES Assets sont exercés à titre gratuit, étant entendu que les mêmes personnes composent le Conseil d'administration d'ORES et sont rémunérées dans le cadre de ce mandat selon les limites et les prescriptions du CDLD en la matière.

Gosselies, le 19 février 2025


Karl DE VOS
Président du Conseil d'administration

5 Rapport du Conseil d'administration d'ORES

Informations générales relatives à l'institution

Numéro d'identification (BCE)	0897.436.971
Type d'institution	Société à participation publique locale significative
Nom de l'institution	ORES
Période de reporting	2024

	Nombre de réunions
Assemblée générale	02
Conseil d'administration	10
Bureau Exécutif	10
Comité de Nomination et de Rémunération	02
Comité d'Audit	03

1. Membres du Conseil d'administration

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président du Conseil d'administration - Membre du Bureau Exécutif	DE VOS Karl	41.622,85 € (dont ind. km 354,75 €) (-PP 37,35% : 15.546,11 €)	<u>Indemnité président:</u> Indemnité brute annuelle de 19.997,14 € (indice 138,01) indexée au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Indemnité président	Néant	95%
Vice-président du Conseil d'administration - Membre du Bureau Exécutif	BINON Yves (1)	28.876,01 € (dont ind. km 525,46 €) (-PP 37,35% : 10.785,27 €)	<u>Indemnité vice-président:</u> Indemnité brute annuelle de 14.997,85 € (indice 138,01) indexée au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Indemnité vice-président	Néant	100%
Vice-présidente du Conseil d'administration - Membre du Bureau Exécutif	LEROY Natacha (2)	285,89 € (dont ind. km 25,80 €) (-PP 37,35% : 106,78 €)	<u>Jeton présence administrateur:</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur	BELLEFLAMME Elodie	2.613,24 € (dont ind. km 292,83 €) (-PP 37,35% : 976,04 €)	<u>Jeton présence administrateur:</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	90%

Administrateur Membre du Comité d'Audit	BULTOT Claude	3.423,79 € (dont ind. km 593,40 €) (-PP 37,35% : 1.278,78 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	85%
Administrateur Présidente du Comité d'Audit	BURNET Anne- Caroline (3)	2.934,04 € (dont ind. km 387,00 €) (-PP 37,35% : 1.095,86 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Jeton présence présidente du Comité d'Audit :</u> Jeton de 180 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	82%
Administrateur	de BEER de LAER Hadelin	2.850,17 € (dont ind. km 274,77 €) (-PP 37,35% : 1.064,56 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Comité de Nomination et de Rémunération	DELLICOUR Jean-Pol	3.480,98€ (dont ind. km 905,58 €) (-PP 37,35% : 1.300,16 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Comité de Nomination et de Rémunération	DEMANET Nathalie	2.044,16€ (dont ind. km 465,26 €) (-PP 37,35% : 763,46 €) (*)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	58%
Administrateur Membre du Comité d'Audit	DUTHY André	3.973,70 € (dont ind. km 883,22 €) (-PP 37,35% : 1.484,15 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	92%
Administrateur Membre du Comité de Nomination et de Rémunération	FAYT Christian	2.135,96 € (dont ind. km 291,97 €) (-PP 37,35% : 797,79 €) (*)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	83%
Administrateur	FRANCEUS Michel (4)	0,00 € (dont ind. km 0,00 €) (-PP 37,35% : 0,00 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	0%

Administrateur Membre du Bureau Exécutif	GILLIS Alain	5.331,83 € (dont ind. km 436,02 €) (-PP 50% : 2.666,05 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Bureau :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	95%
Administrateur	HARDY Cerise	2.153,26 € (dont ind. km 98,04 €) (-PP 37,35% : 804,23 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	80%
Administrateur Membre du Bureau Exécutif	MAITREJEAN Camille	6.090,90 € (dont ind. km 1.970,26 €) (-PP 37,35% : 2.274,89 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Bureau :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	80%
Administrateur	MELLOUK Mohammed Amine	2.365,19 € (dont ind. km 559,86 €) (-PP 37,35% : 883,41 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	70%
Administrateur Président du Comité d'Audit	MOSSERAY Jean-Luc (5)	300,51 € (dont ind. km 40,42 €) (-PP 37,35% : 112,24 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Membre du Bureau Exécutif	PIERMAN Thomas	5.781,67 € (dont ind. km 890,96 €) (-PP 37,35% : 2.159,40 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Bureau :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	95%
Administrateur Membre du Comité de Nomination et de Rémunération	PITZ Mario	3.351,61 € (dont ind. km 1.036,30 €) (-PP 37,35% : 1.251,81 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	92%
Administrateur	RADIKOV Jorj (6)	699,18 € (dont ind. km 189,20 €) (-PP 37,35% : 261,14 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	29%
Administrateur Présidente du Comité de Nomination et de Rémunération	RUSSO Lucia (7)	281,59 € (dont ind. km 21,50 €) (-PP 37,35% : 105,17 €)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%
Administrateur Présidente du Comité de Nomination et de Rémunération	STAQUET Danièle (8)	1.873,09 € (dont ind. km 243,81 €) (-PP 37,35% : 699,59 €) (*)	<u>Jeton présence administrateur :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques :</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	100%

Administrateur Membre du Comité d'Audit	VAN HOUT Florence	3.629,70 € (dont ind. km 539,22 €) (-PP 37,35% : 1.355,66 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	92%
Administrateur Membre du Comité d'Audit	VITULANO Maria	4.501,31 € (dont ind. km 1.665,82 €) (-PP 37,35% : 1.681,20 €)	<u>Jeton présence administrateur/membre Comité :</u> Jeton de 125 € (indice 138,01) indexé au prorata des dépassements de l'indice pivot <u>Indemnités kilométriques:</u> Sur la base de l'AR du 13/07/2017 (modifié par l'AR du 10/11/2022) fixant les allocations et indemnités des membres du personnel de la fonction publique fédérale	Néant	Néant	85%

(1) Monsieur Yves BINON a démissionné de ses mandats au 02 décembre 2024.

(2) Madame Natacha LEROY a été cooptée par le Conseil d'administration en date du 20 novembre 2024 pour pallier à la vacance des mandats de Monsieur BINON à la date du 03 décembre 2024. Elle a été désignée vice-présidente du Conseil d'administration à la date du 11 décembre 2024.

(3) Madame Anne-Caroline BURNET a démissionné de son mandat d'administrateur au 25 novembre 2024.

(4) Monsieur Michel FRANCEUS a démissionné de son mandat d'administrateur au 29 janvier 2024.

(5) Monsieur Jean-Luc MOSSERAY a été coopté par le Conseil d'administration en date du 25 novembre 2024 pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur suite à la démission de Madame Anne-Caroline BURNET. Son mandat a pris cours le 26 novembre 2024.

(6) Monsieur Jorj RADIKOV a été coopté par le Conseil d'administration en date du 20 mars 2024 pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur suite à la démission de Monsieur Michel FRANCEUS. Son mandat a pris cours le 21 mars 2024.

(7) Madame Lucia RUSSO a été cooptée par le Conseil d'administration en date du 20 novembre 2024 pour pallier à la vacance du mandat d'administrateur suite à la démission de Madame Danièle STAQUET. Son mandat a pris cours le 03 décembre 2024.

(8) Madame Danièle STAQUET a démissionné de son mandat d'administrateur au 02 décembre 2024.

(*) Les montants renseignés tiennent compte d'une compensation sur les jetons de présence payés en 2024 relatif aux rémunérations de l'année 2022.

Titulaires de fonction de direction – Comité de Direction

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute****	Détail de la rémunération annuelle brute									Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
			Salaire de base brut	Cotisation ONSS s/salaire	Imposable brut	Bonus individuel	Cotisation ONSS s/bonus ind	Imposable bonus individuel	Bonus collectif	Cotisation solidarité bonus coll.	Imposable bonus collectif	
Fonctionnaire dirigeant local	GRIFNEE Fernand * ***	316.810,91 €	316.810,91 €	40.690,67 €	276.120,24 €	-	-	-	-	-	-	Président SYNERGRID – Non rémunéré Administrateur ATRIAS – Non rémunéré Président AGRW – Non rémunéré
Directeur Réseaux	MOES Didier	303.015,25 €	254.391,75 €	33.346,70 €	221.045,05 €	44.523,50 €	1.939,74 €	28.534,63 €	4.100,00 €	535,87 €	69,54 €	Administrateur Gas.be – Non rémunéré Administrateur AGRW – Non rémunéré
Directeur détaché	DECLERCQ Christine**	229.806,96 €	206.625,46 €	26.979,55 €	179.645,91 €	19.081,50 €	831,32 €	12.235,00 €	4.100,00 €	535,87 €	69,54 €	Néant
Directeur Clients et Marchés	DEVOLDER Olivier	267.161,05 €	215.993,35 €	29.604,48 €	186.388,87 €	47.067,70 €	2.050,58 €	30.135,79 €	4.100,00 €	535,87 €	69,54 €	Administrateur ATRIAS – Non rémunéré Administrateur SYNERGRID – Non rémunéré
Directeur Stratégie et Transformation	MAHAUT Sébastien	292.096,04 €	253.013,29 €	32.096,25 €	220.917,04 €	34.982,75 €	1.524,08 €	22.396,55 €	4.100,00 €	535,87 €	69,54 €	Néant
Directeur Informatique	MEDAETS Benoît**	260.449,50 €	221.366,75 €	28.904,81 €	192.461,94 €	34.982,75 €	1.524,08 €	33.466,83 €	4.100,00 €	535,87 €	69,54 €	Néant
Directeur Finances	OFFERGELD Dominique	275.155,81 €	251.974,31 €	32.961,70 €	219.012,61 €	19.081,50 €	831,32 €	18.259,18 €	4.100,00 €	535,87 €	69,54 €	Administrateur Contassur – Non rémunéré
Directeur Ressources Humaines	DEMARS Frédéric	287.351,65 €	248.268,90 €	32.333,77 €	215.935,13 €	34.982,75 €	1.524,08 €	22.396,55 €	4.100,00 €	535,87 €	69,54 €	Administrateur Enerbel (fonds de pension) - Non rémunéré Administrateur Powerbel (fonds de pension) – Non rémunéré
Directeur Corporate	DE COSTER Nicolas	268.808,93 €	217.641,23 €	29.613,42 €	188.027,81 €	47.067,70 €	2.050,58 €	45.018,65 €	4.100,00 €	535,87 €	69,54 €	Néant
Total général		2.500.656,10 €	2.186.085,95 €	286.531,35 €	1.899.554,60 €	281.770,15 €	12.275,78 €	212.443,18 €	32.800,00 €	4.286,96 €	556,32 €	

Les bonus individuels sont versés en respect de la Politique de rémunération des cadres et cadres de Direction comme suit: 1/3 sous forme de prime brute et 2/3 en produits financiers. Les montants ici présents incluent les avantages en nature soumis au précompte professionnel exceptionnel liés à l'octroi des Warrants et/ou Stock-Options (25/03/2025).

* Rémunération établie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et de l'article 82 du décret du 28/03/2018.

** Sont exclus des montants repris, les indemnités imposables Garantie de ressources, versées lors de maladies > 30 jours. Ces indemnités s'élèvent respectivement à 36517,36€ pour Madame Declercq et 17544,08€ pour Monsieur Medaets en 2024.

*** Tel que prévu au contrat de travail de Mr Fernand Grifneé. La rémunération ici reprise prend en compte les différents ajustements négatifs réalisés en 2024 afin d'assurer la conformité avec le CDLD.

**** La rémunération brute totale ne reprend pas les avantages collectifs octroyés aux membres de la direction ORES en tant que travailleurs de la société tels que les chèques repas, éco chèques ou éventuels chèques consommation.

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? **Oui**
- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? **Oui**
- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? **Oui***
- * Remarque : assurance groupe couvrant l'ensemble de la population « cadres » qui offrent les mêmes avantages (couvertures décès, pension et invalidité)
- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ? 73.801,26 €

Annexes :

- **Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion**
- **Annexe 2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président et Vice-Président des personnes morales ou des associations de fait, ainsi que leur justification pour chaque mois**
- **Annexe 3 : Formation**

Annexe 1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes de gestion

V-€ présence donnant lieu au paiement d'un jeton de présence

ORES - Organe de gestion 1 : Conseil d'administration

Fonction	Nom - Prénom	CA 24/01/2024	CA 21/02/2024	CA 20/03/2024	CA 24/04/2024	CA 22/05/2024	CA 19/06/2024	CA 18/09/2024	CA 09/10/2024	CA 20/11/2024	CA 11/12/2024	Taux de participation total - %	
Président	DE VOS Karl	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	10/10	100%
Vice-président	BINON Yves	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	9/9	100%
Administrateurs	BELLEFLAMME Elodie	V - €	0	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	9/10	90%
	BULTOT Claude	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	0	V - €	V - €	V - €	V - €	9/10	90%
	BURNET Anne-Caroline	0	V - €	V - €	V - €	0	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	7/9	78%
	de BEER de LAER Hadelin	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	10/10	100%
	DELLICOUR Jean-Pol	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	10/10	100%
	DEMANET Nathalie	0	V - €	0	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	0	V - €	7/10	70%
	DUTHY André	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	10/10	100%
	FAYT Christian	V - €	V - €	0	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	9/10	90%
	FRANCEUS Michel	0										0/1	0%
	GILLIS Alain	V - €	V - €	V - €	V - €	0	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	9/10	90%
	HARDY Cerise	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	0	0	V - €	V - €	V - €	8/10	80%
	LEROY Natacha										V - €	1/1	100%
	MAITREJEAN Camille	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	0	V - €	V - €	V - €	V - €	9/10	90%
	MELLOUK Mohammed Amine	V - €	0	V - €	0	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	0	7/10	70%
	MOSSERAY Jean-Luc										V - €	1/1	100%
	PIERMAN Thomas	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	10/10	100%
	PITZ Mario	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	0	V - €	V - €	V - €	9/10	90%
	RADIKOV Jorj				V - €	V - €	0	0	0	0	0	2/7	29%
	RUSSO Lucia										V - €	1/1	100%
	STAQUET Danièle	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	9/9	100%
	VAN HOUT Florence	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	0	V - €	V - €	V - €	9/10	90%
	VITULANO Maria	V - €	V - €	0	V - €	V - €	0	V - €	V - €	V - €	V - €	8/10	80%

ORES - Organe de gestion 2 : Bureau exécutif

Fonction	Nom - Prénom	BE 16/01/2024	BE 13/02/2024	BE 12/03/2024	BE 16/04/2024	BE 14/05/2024	BE 11/06/2024	BE 10/09/2024	BE 01/10/2024	BE 12/11/2024	BE 03/12/2024	Taux de participation total - %	
Membres	DE VOS Karl	V	0	V	V	V	V	V	V	V	V	9/10	90%
	BINON Yves	V	V	V	V	V	V	V	V	V		9/9	100%
	GILLIS Alain	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	10/10	100%
	MAITREJEAN Camille	V - €	V - €	0	0	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	0	7/10	70%
	PIERMAN Thomas	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	V - €	0	V - €	9/10	90%

ORES - Organe de gestion 3 : Comité de Nomination et de Rémunération

Fonction	Nom - Prénom	CNR 20/03/2024	CNR 20/11/2024	Taux de participation total - %	
Présidente	STAQUET Danièle	V	V	2/2	100%
Membres	DELLICOUR Jean-Pol	V	V	2/2	100%
	DEMANET Nathalie	0	0	0/2	0%
	FAYT Christian	0	V	1/2	50%
	PITZ Mario	V	V	2/2	100%

ORES - Organe de gestion 4 : Comité d'audit

Fonction	Nom - Prénom	CAud 17/04/2024	CAud 02/10/2024	CAud 04/12/2024	Taux de participation total - %	
Présidente	BURNET Anne-Caroline	V - €	V - €		2/2	100%
Membres	BULTOT Claude	V - €	0	V - €	2/3	67%
	DUTHY André	V - €	V - €	0	2/3	67%
	VAN HOUT Florence	V - €	V - €	V - €	3/3	100%
	VITULANO Maria	V - €	V - €	V - €	3/3	100%

Annexe 2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président et Vice-Président des personnes morales ou des associations de fait, ainsi que leur justification pour chaque mois

PRESIDENT			
Mois	Montant de rémunération versé (Brut moins précompte professionnel 37,35%)	Montant indemnités de déplacement versé (Brut moins précompte professionnel 37,35%)	Justification**
Janvier 2024	2.129,69	107,78	100% de présence aux réunions du mois
Février 2024	2.129,69		50% de présence aux réunions du mois
Mars 2024	2.129,69		100% de présence aux réunions du mois
Avril 2024	2.129,69		100% de présence aux réunions du mois
Mai 2024	2.129,69		100% de présence aux réunions du mois
Juin 2024*	2.172,29		100% de présence aux réunions du mois
Juillet 2024	2.172,29	114,50	pas de réunion => 100%
Août 2024	2.172,29		pas de réunion => 100%
Septembre 2024	2.172,29		100% de présence aux réunions du mois
Octobre 2024	2.172,29		100% de présence aux réunions du mois
Novembre 2024	2.172,29		100% de présence aux réunions du mois
Décembre 2024	2.172,27		100% de présence aux réunions du mois

VICE-PRESIDENT			
Mois	Montant de rémunération versé (Brut moins précompte professionnel 37,35%)	Montant indemnités de déplacement versé (Brut moins précompte professionnel 37,35%)	Justification**
Janvier 2024	1.597,27	193,92	100% de présence aux réunions du mois
Février 2024	1.597,27		100% de présence aux réunions du mois
Mars 2024	1.597,27		100% de présence aux réunions du mois
Avril 2024	1.597,27		100% de présence aux réunions du mois
Mai 2024	1.597,27		100% de présence aux réunions du mois
Juin 2024*	1.629,20		100% de présence aux réunions du mois
Juillet 2024	1.629,21	135,22	pas de réunion => 100%
Août 2024	1.629,21		pas de réunion => 100%
Septembre 2024	1.629,21		100% de présence aux réunions du mois
Octobre 2024	1.629,21		100% de présence aux réunions du mois
Novembre 2024	1.629,21		100% de présence aux réunions du mois
Décembre 2024	0,00		démission au 02/12/2024

* Indexation suite dépassement indice pivot

** Par délibération de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2023, la rétribution mensuelle brute est attribuée aux Président et Vice-Président à concurrence de 100% si le mandataire précité est présent à 100% des séances des organes de gestion du mois. Dans le cas contraire, la rétribution mensuelle brute est versée au prorata des présences aux séances du mois.
L'absence de Monsieur DE VOS au bureau exécutif du 13/02/2024 est dûment justifiée.

Annexe 3: Formation

Une formation sur les enjeux de la transition énergétique a été organisée les 20 et 21 novembre 2024. Elle comprenait également une visite terrain.

Fonction	Nom - Prénom	20 & 21 novembre 2024*	Taux de participation total - %	
Président	DE VOS Karl	V	1/1	100%
Vice-président	BINON Yves	V	1/1	100%
Administrateurs	BELLEFLAMME Elodie	V	1/1	100%
	BULTOT Claude	V	1/1	100%
	BURNET Anne-Caroline	V	1/1	100%
	de BEER de LAER Hadelin	V	1/1	100%
	DELLICOUR Jean-Pol	V	1/1	100%
	DEMANET Nathalie	O	0/1	0%
	DUTHY André	V	1/1	100%
	FAYT Christian	V	1/1	100%
	GILLIS Alain	V	1/1	100%
	HARDY Cerise	V	1/1	100%
	LEROY Natacha (**)		non applicable	
	MAITREJEAN Camille	V	1/1	100%
	MELLOUK Mohammed Amine	V	1/1	100%
	MOSSERAY Jean-Luc (***)		non applicable	
	PIERMAN Thomas	V	1/1	100%
	PITZ Mario	V	1/1	100%
	RADIKOV Jorj	O	0/1	0%
	RUSSO Lucia (**)		non applicable	
	STAQUET Danièle	V	1/1	100%
	VAN HOUT Florence	V	1/1	100%
	VITULANO Maria	V	1/1	100%

* Jour de CA - pas de frais de déplacement complémentaires

** Prise de fonction le 03 décembre 2024

*** Prise de fonction le 26 novembre 2024

Gosselies, le 19 février 2025


Karl DE VOS
Président du Conseil d'administration